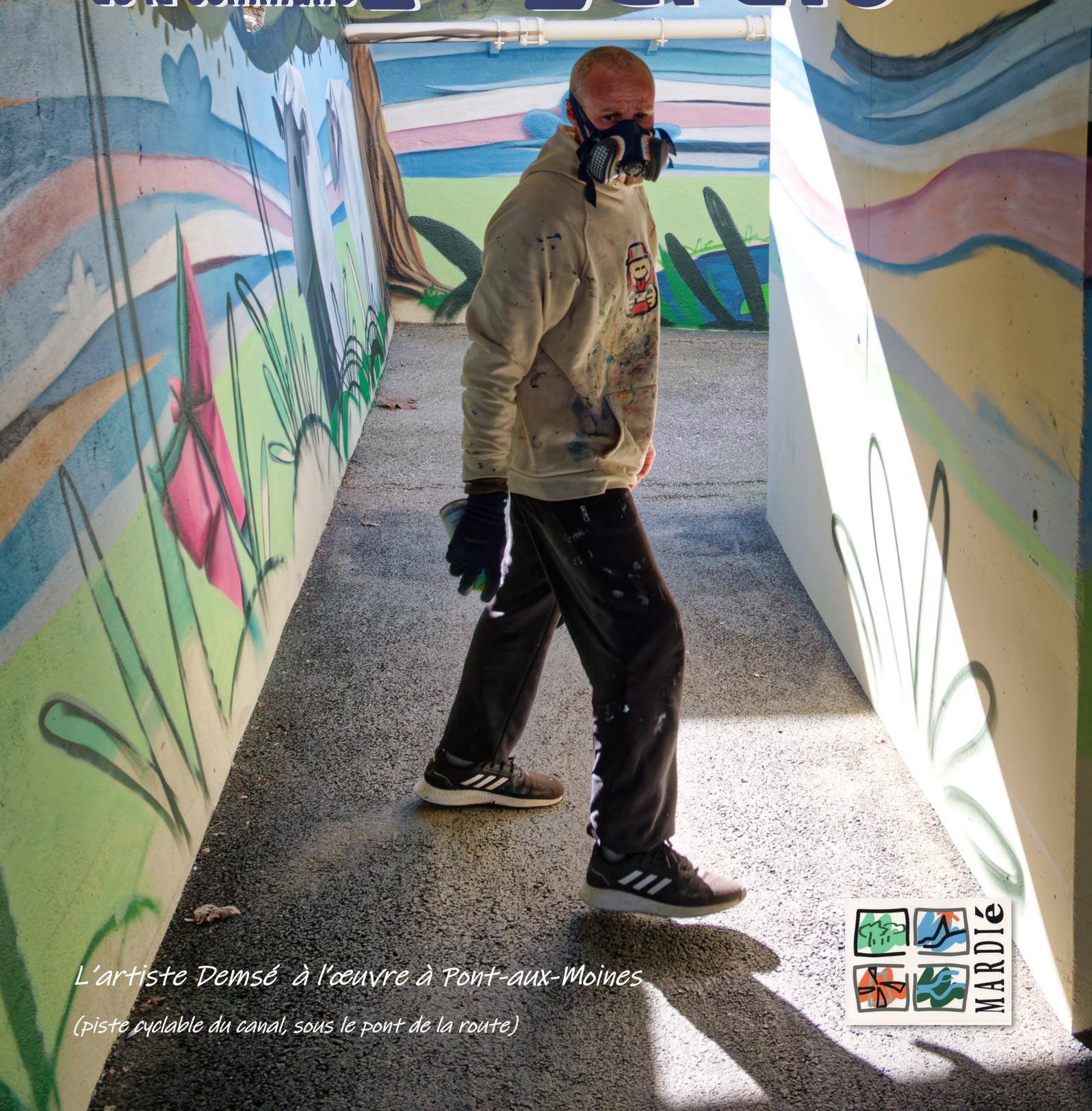


Numéro 02
Avril - Mai 2025

Le **M**oulin aux nouvelles **M**ardié

Le magazine
de la commune



*L'artiste Demsé à l'œuvre à Pont-aux-Moines
(piste cyclable du canal, sous le pont de la route)*



Retours sur...



Le RPE fait son carnaval !

Les assistantes maternelles de Mardié et de Bou se sont réunies pour une matinée déguisée au RPE.

Un très bon moment convivial partagé avec les enfants !

Et pourquoi pas votre jardin ?

Vous êtes passionnés de fleurs et plantes diverses ? Votre jardin est une explosion de couleurs ? Vous avez un balcon ou une terrasse, mais ces derniers sont tout aussi fleuris que le jardin de Versailles ?

N'hésitez pas une seconde et participez à notre concours des maisons fleuries !

Que vous soyez un jardinier aguerri ou une jeune main verte passionnée par les fleurs, ce concours est fait pour vous !

Cette année, notre jury passera fin juin/début juillet dans vos jardins et divers espaces fleuris.



Concours des Maisons Fleuries 2025...

A déposer en mairie
avant le 20 juin 2025

BULLETIN D'INSCRIPTION

Concours des maisons fleuries



- 1^{ère} catégorie : Habitation avec jardin paysager visible de la rue (esthétique de l'ensemble, construction ou représentation spécifique du lieu ou évocateur de paysages)
- 2^{ème} catégorie : (balcon, terrasse) : Habitation avec végétalisation limitée sur l'espace public (jardin de rue / jardin de trottoir, verdissement de micros espaces) ou visible de la rue (balcon ou terrasse d'habitat collectif) essentiellement présentation hors-sol.
- 3^{ème} catégorie : Jardins potagers fleuris, avec ou sans habitation sur le site. Le jardin doit être largement visible de l'espace public. Mise en valeur de pratiques associant légumes et plantes d'ornement.
- 4^{ème} catégorie (ouverte aux enfants) : Décor floral installé devant établissement ou structure recevant du public avec ou sans jardin (école, centre de loisirs, cabinet médical...).
- 5^{ème} catégorie (réservée aux enfants) : Talus ou décor floral extérieur jardin ou potager, visible depuis la rue et fleuri par un ou des enfants.

NOM : Prénom :

Adresse :

Numéro de téléphone : Adresse mail :

DATE :

SIGNATURE :

Mairie de Mardié

105 rue Maurice Robillard
45430 MARDIÉ

☎ : 02.38.46.69.69

✉ : mairie@ville-mardie.fr

🌐 : www.ville-mardie.fr

Facebook : mardievillage

En cas d'urgence uniquement

06.13.79.66.68

Horaires de la Mairie

Lundi et mercredi

09 h 00 - 12 h 00

14 h 00 - 17 h 30

Mardi

14 h 00 - 18 h 00

Jeudi

Fermeture hebdomadaire

Vendredi

09 h 00 - 12 h 00

14 h 00 - 17 h 00

Samedi

(1^{er} et 3^{ème} du mois)

9 h 00 - 12 h 00

Le Moulin Aux Nouvelles

n°02 (avr. 2025/mai. 2025)

Dépôt légal : avril 2025

Édité par la Mairie de Mardié

02.38.46.69.69

mairie@ville-mardie.fr

Directrice de Publication :

Clémentine CAILLETEAU-CRUCY

Rédaction et réalisation :

Jacques THOMAS , Alizée BARDONNET

Crédits photos : Mairie de Mardié

Impression : Prévost Offset

Chères Mardésiennes, chers Mardésiens,

Dans notre commune, nous avons l'habitude de voter le budget avec l'arrivée du printemps. Malgré les incertitudes nationales et le bouleversement du calendrier de la loi de finance, nous avons pu maintenir notre cycle budgétaire normal. Vous trouverez dans les pages suivantes une présentation du **budget 2025** tel qu'il a été adopté à l'unanimité le 5 mars par le Conseil municipal.



Pour une commune, le budget n'est pas qu'une simple écriture comptable, c'est une politique, une vision de la gestion de l'argent public et un outil au service des choix stratégiques des élus conformes au mandat que vous leur avez confié. C'est grâce à une gestion rigoureuse des dépenses publiques que nous dégageons suffisamment de capacité d'autofinancement pour investir sur le patrimoine ou confirmer le choix budgétaire, que nous assumons fièrement, de garder la main sur les services publics comme le **restaurant scolaire**, sans les sous-traiter à des entreprises ou des services extérieurs.

Vous constaterez que les projets en cours ou à venir sont toujours le reflet du dynamisme de la municipalité avec l'achèvement de **l'extension du centre de loisirs**, l'aménagement des cours d'école, la requalification de la place Marcel-Cochon. La qualité de nos services publics (restauration, entretien, animation...) ne génère aucune flambée des dépenses de fonctionnement.

Ce printemps 2025 sera marqué par l'achèvement (et donc l'inauguration) de travaux menés par le département et qui se sont concrétisés à Mardié : la **déviation avec le pont** qui sera inauguré entre le 10 et le 12 mai, le **clapet sur l'écluse** pour mieux se prémunir des inondations (qui, lui, donnera lieu à une cérémonie le 16 mai), la véloroute le long du canal, maintenant continue d'Orléans à Montargis, inaugurée, elle, les 23 et 24 mai. J'espère que la météo sera clémente pour nous permettre de se retrouver lors de ces événements et à l'occasion de tous ceux, plus proprement mardésiens, qui animeront ce printemps, comme le concert rock et les manifestations associatives.

Votre Maire,


Clémentine CAILLETEAU-CRUCY



Note brève et synthétique

INTRODUCTION

La construction du budget 2025 se fait dans un environnement économique soumis à plusieurs incertitudes, nationales et internationales. Quelles seront, notamment les conséquences réelles du Budget de l'État 2025 sur les collectivités locales ?

Par ailleurs, il est prévu une augmentation du taux de contribution sur les traitements des agents des collectivités territoriales (CRNACL). +9,47 % dès 2025 (soit + 20 000 € !) et, avec les taux prévus jusqu'en 2028,

Malgré cela, et grâce notamment à des mesures volontaristes en matière de sobriété énergétique et des bases fiscales dynamiques, les orientations budgétaires respecteront les fondamentaux de la stratégie financière du mandat : stabilité de la fiscalité, gestion rigoureuse, préservation de la capacité de financement, poursuite d'un programme ambitieux d'investissement.

Avec un autofinancement maintenu à 389 K€ comparable à celui du budget 2024 (379 K€), le budget 2025 propose 2 M€ d'investissements au service des Mardésiens pour favoriser leur qualité de vie dans une logique de développement durable et sans hypothéquer l'avenir.

PRESENTATION DU BUDGET 2025 PAR GRANDES MASSES

Le budget élaboré pour 2025 présente un montant global de dépenses réelles de 4 413 K€ :

Fonctionnement	BP 2024	BP 2025
RECETTES CULMULÉES	2 863 K€	2 914 K€
dont recettes réelles	2 863 K€	2 914 K€
dont recettes d'ordre	0 K€	0 K€
DÉPENSES CULMULÉES	2 863 K€	2 914 K€
dont dépenses réelles	2 374 K€	2 420 K€
dont dépenses d'ordre	489 K€	494 K€

Investissement	BP 2024	BP 2025
RECETTES CULMULÉES	2 423 K€	1 995 K€
dont recettes réelles	1 934 K€	1 501 K€
dont recettes d'ordre	489 K€	494 K€
DÉPENSES CULMULÉES	2 423 K€	1 995 K€
dont dépenses réelles d'équipement	2 146 K€	1 727 K€
dont Attribution de compensation investissements	166 K€	166 K€
dont remboursement du Capital de la dette	110 K€	100 K€
dont dépenses d'ordre	2 K€	2 K€

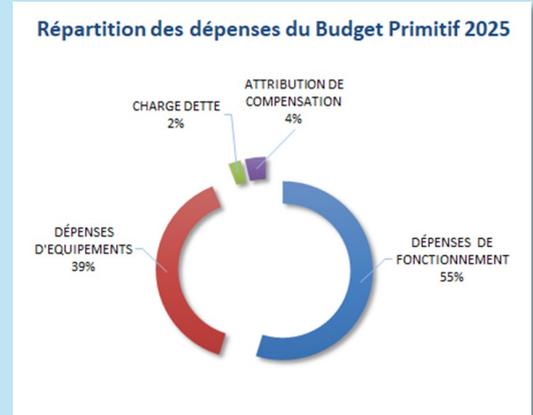
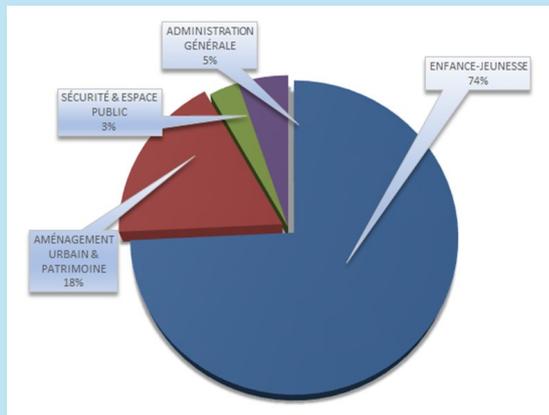
Fonct-Invest/Dépenses réelles cumulées	4 796 K€	4 413 K€
Total des 2 sections	5 286 K€	4 909 K€

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 2 914 K€. Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 2 420 K€.

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 1 501 K€. Les dépenses d'investissement s'élèvent à 1 995 K€.

Dont 1 727 K€ de dépenses réelles d'équipements. Dont 100 K€ de remboursement du capital de la dette.

Les 1 995 K€ d'investissements consacrés aux projets et actions de la commune se répartissent de la manière suivante :



Le budget 2025 présente un niveau d'épargne brute de 489 K€. L'épargne disponible atteint 389 K€ après remboursement de la dette.

BUDGET PRIMITIF	2024	2025
Recettes de gestion	2 863 K€	2 914 K€
Dépenses de gestion	2 351 K€	2 404 K€
Epargne de gestion	512 K€	510 K€
Intérêts de la dette	23 K€	21 K€
Epargne brute	489 K€	489 K€
Remboursement de capital	110 K€	100 K€
Epargne disponible	379 K€	389 K€

Des recettes réelles de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont présentées en progression de 51 K€ par rapport au budget primitif 2024 : elles s'élèveront à 2 914 K€, soit + 1,8%

L'évolution des recettes est principalement issue des recettes de fiscalité. Ces dernières sont anticipées à + 2,5% (sans augmentation des taux communaux) par rapport aux recettes notifiées en 2024.

	Budget primitif 2024	Budget primitif 2025	Évolution	% d'Évolution
Impôts et taxes (dont taxe foncière)	1 630 K€	1 650 K€	20 K€	1,2%
Dotations de solidarité communautaire	29 K€	29 K€	0 K€	0,0%
Dotation Globale de Fonctionnement	250 K€	250 K€	0 K€	0,0%
Compensation Taxe Foncière	0 K€	0 K€	0 K€	0,0%
Droits de mutation	80 K€	60 K€	-20 K€	-25,0%
Autres recettes	874 K€	925 K€	51 K€	5,9%
Recettes réelles de fonctionnement (hors résultat 002)	2 863 K€	2 914 K€	51 K€	1,8%

Des dépenses réelles de fonctionnement

Les engagements pris envers les Mardésiens de continuer à investir pour l'avenir de la Ville et d'offrir un service public de qualité, en maîtrisant la dette et en maintenant à l'identique les taux d'imposition, nécessitent de poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement malgré les évolutions subies.

L'objectif de la maîtrise du fonctionnement, à périmètre constant, passe par l'optimisation des moyens dans l'organisation du travail et des missions de service public.

Néanmoins, le budget 2025 subit des contraintes fortes sur les dépenses de fonctionnement avec :

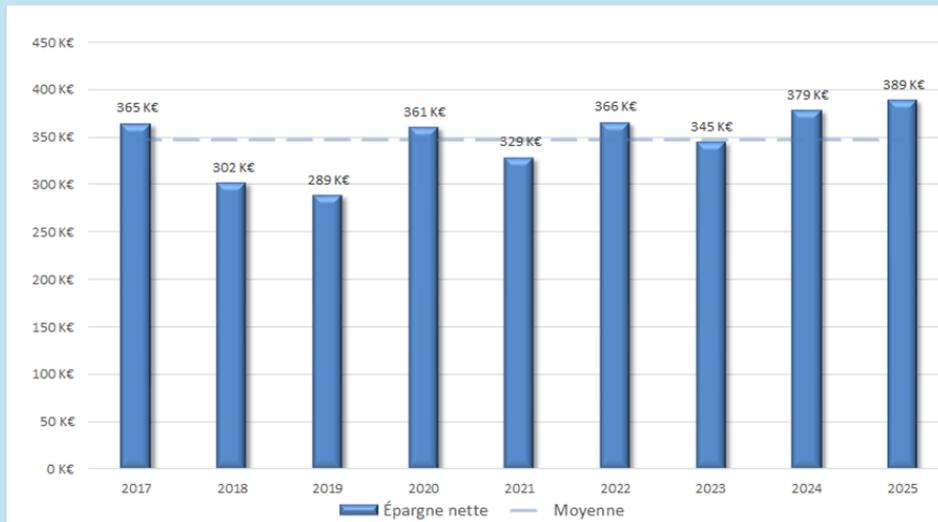
- L'évolution du taux de contribution sur les traitements des agents des collectivités territoriales (CRNAFL)
- Les coûts encore élevés de l'énergie et l'inflation qui pèse sur les révisions de prix des marchés publics.

Pour 2025, les dépenses réelles de fonctionnement progressent globalement de 53 K€ à périmètre constant par rapport au budget primitif 2024 soit en progression de + 2,2%.

	Budget primitif 2024	Budget primitif 2025	Évolution	% d'Évolution
Charges à caractère général (dont énergies)	591 K€	655 K€	64 K€	10,8%
Autres charges de gestion courantes	137 K€	140 K€	3 K€	2,1%
Charges de personnel	1 573 K€	1 552 K€	-21 K€	-1,3%
Frais financiers	23 K€	21 K€	-2 K€	-6,7%
Autres dépenses	28 K€	36 K€	8 K€	30,8%
Dépenses réelles de fonctionnement à périmètre constant	2 351 K€	2 404 K€	53 K€	2,2%

Un autofinancement qui permet de poursuivre les projets d'investissement

L'épargne brute prévisionnelle s'élève à 489 K€. L'épargne nette disponible s'élève à 389 K€.



Le remboursement de la dette : un endettement contenu et une charge de dette maîtrisée

L'encours de dette estimé à fin 2024 :

L'encours de la dette bancaire de la commune s'établirait fin 2024 à environ 1 400 K€ pour une capacité de désendettement de moins de 3 ans. Ramené au nombre d'habitants, en 2025, la dette est de 37€ par habitant (pour une moyenne de 90€ dans les communes comparables à la nôtre).

Le remboursement en intérêt et en capital de la dette en 2025 :

Les emprunts nécessaires au financement des investissements sont souscrits après mise en concurrence systématique des différents établissements financiers en présence.

La Mairie de Mardié veille à diversifier autant que possible ses sources de financement

Les emprunts sont souscrits avec des modalités de remboursement (amortissement constant) et une durée de remboursement (15-20 ans), en cohérence avec les investissements financés.

La stratégie d'endettement proposée pour 2025 est semblable à celle mise en œuvre ces dernières années : elle consiste à privilégier les emprunts classiques à taux fixe, à diversifier les sources de financement et les catégories d'emprunts et à optimiser les frais financiers en continu.

Au budget 2025, les crédits inscrits (121 K€) au titre des intérêts et du remboursement en capital de la dette bancaire correspondent au coût estimé de la dette globale souscrite à fin 2024.

Les dépenses d'investissements

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Libellé	2024	2025
Dépenses d'équipement	1 967 K€	1 553 K€
Attribution de compensation d'investissement	166 K€	166 K€
Capital de la dette bancaire	110 K€	100 K€
Autres dépenses	178 K€	174 K€
Total des dépenses réelles d'investissement	2 422 K€	1 993 K€
Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 K€	2 K€
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	2 423 K€	1 995 K€

La politique d'investissement de la Mairie de Mardié doit permettre de répondre aux objectifs de proximité et de développement durable, en proposant un service public de qualité et en soutenant l'économie locale, tout en préservant les marges de manœuvre pour le futur.

En 2025, les dépenses d'équipement de la commune sont proposées à hauteur de 1 553 K€

Budget 2025 : Les principaux investissements

Études et travaux d'extension de l'Accueil de loisirs Municipal : 684 K€

Équipements et mobilier pour l'extension de l'[Accueil de loisirs Municipal](#) : 52 K€

Requalification de la place Marcel COCHON : 155 K€ (*)

Réhabilitation des cours d'école : 200 K€ (*)

Restauration de la salle de motricité de l'école maternelle : 42 K€ Honoraires-Études restauration de la Maison de Pont-aux-Moines : 196 K€ (*)

(*) enveloppe financière provisoire en attente de chiffrage précis

Soit un total d'environ 1 330 K€

Les recettes d'investissement

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Libellé	BUDGET primitif 2024	BUDGET primitif 2025
Subventions d'investissement	848 K€	551 K€
Dotations fonds divers	537 K€	564 K€
Emprunts	399 K€	0 K€
Autres recettes	150 K€	385 K€
Total des recettes réelles d'investissement	1 935 K€	1 501 K€
Total des recettes d'ordre d'investissement	489 K€	494 K€
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	2 423 K€	1 995 K€

En 2025, la mairie percevra au titre du financement de ses investissements des subventions, versées par des collectivités partenaires et des remboursements de TVA.

Sauf imprévu majeur, aucun emprunt ne devrait-être souscrit sur cette année.

Le budget 2025 de la Ville de Mardié a été élaboré sur la base d'hypothèses réalistes de recettes et poursuit un objectif de maîtrise des dépenses de fonctionnement pour maintenir l'autofinancement et permettre un niveau d'investissement élevé tout en maîtrisant la dette.

Cet objectif est une priorité permettant de satisfaire les demandes des Mardésiens et de maintenir les équilibres financiers de la ville pour les années à venir.

Christian THOMAS

Maire Honoraire

Maire-Adjoint délégué aux Finances
et au Développement Économique



Comme tous les ans, l'essentiel de la réunion du Conseil de mars était consacré au budget. Christian THOMAS, ancien maire et adjoint aux finances en rend très largement compte dans ce magazine (pages 4 à 7). Retenons ici simplement que **les comptes 2024 et le budget 2025 ont été approuvés à l'unanimité des membres du Conseil** – ce qui prouve le large consensus tant sur la gestion des finances que sur la politique globale de la commune dont le budget est le reflet, tant dans l'utilisation de l'argent public que dans les projets d'investissement.

D'autres délibérations, toutes approuvées à l'unanimité, concernaient l'adhésion à l'Association des Petites Villes de France (ce qui facilite l'obtention de certaines subventions), des dispositions concernant le personnel ou la fixation des tarifs pour la buvette organisée pour le concert rock du 23 mai (voir page 10). Le Conseil a aussi voté la subvention annuelle au groupe scolaire. Indépendamment de tous les frais de fonctionnement ou d'investissement pour l'école pris en charge par la commune, elle permet à l'équipe pédagogique d'organiser des activités telles que les classes vertes ou, cette année, la venue du cirque et l'initiation aux arts du cirque offerte à toutes les classes. Dans le même esprit, les

subventions à toutes les associations ont été approuvées.

La délibération la plus originale concernait l'adhésion de la commune de Mardié comme membre fondateur de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) **ATC 45** (Atelier de transform'action collectif du Loiret), plus connu sous le nom de **Conserverie de Bou**. Les communes de Bou et de Boigny effectuent la même démarche.

L'objectif de cette nouvelle structure, qui fonctionne déjà, est de développer la transformation de fruits et légumes, de lutter contre le gaspillage alimentaire, d'organiser des ateliers de sensibilisation à l'alimentation, de développer la filière bio au niveau local. L'investissement de la commune, de 5000 € maximum, lui permet de participer aux choix d'orientation et de développement de cette entreprise originale. Elle peut être un débouché pour l'agriculture locale, notamment maraîchère ; le restaurant scolaire est un client potentiel. Il n'y a pas de vente directe au public pour l'instant mais les produits sont disponibles dans les magasins bios locaux, sous la marque « Bocaux des Champs ».

Plus d'infos sur bocauxdeschamps.fr

LA PAROLE À L'OPPOSITION

Le budget d'une commune est un élément clé dans la mise en œuvre d'un projet de mandat municipal. L'équation est délicate entre d'un côté les dépenses et les recettes de fonctionnement et de l'autre celles concernant les investissements.

Le vote du budget primitif en mars est le résultat d'un travail collectif et les agents de la commune qui participent tout au long de l'année à l'optimisation des dépenses courantes sont parties prenantes dans cet exercice. Nous tenons à les remercier particulièrement pour leur vigilance constante.

En pleine responsabilité et dans un esprit toujours constructif, nous ne nous sommes pas opposés à ce budget primitif ; même si nos choix auraient été sans doute différents pour prendre en compte les besoins de l'ensemble de la population.

Nous restons dubitatifs sur la comparaison effectuée en conseil municipal du poids de la dette par habitant de notre commune avec celle de l'État. Pour être vraiment pédagogue, mieux vaut comparer ce qui est vraiment comparable, comme par exemple les communes de même strate (en caractéristiques et en nombre d'habitants).

En termes de données chiffrées, nous aurions par contre apprécié de pouvoir obtenir les réponses que nous avons demandées en commission enfance-jeunesse.

Un élu, peu importe s'il siège dans la majorité ou l'opposition devrait pouvoir accéder à ces informations sans difficultés. Les données statistiques n'étant pas confidentielles !

Dans le même ordre d'idée, les comptes-rendus des travaux préparatoires en commissions devraient également être fidèles, sans omissions et sans changements susceptibles de trahir le sens des débats.

Le groupe des élus de l'opposition,
Jonathan Lefebvre, Guilène Beauger, Pascal Leproust, Valérie Bonnin





Résultats du sondage sur le service Enfance-Jeunesse (janvier 2025)



En janvier dernier, un sondage a été proposé aux parents des enfants qui fréquentent les différents services périscolaires (accueil du matin, du soir ou du mercredi, restaurant, etc.) En voici un compte rendu rapide par l'équipe d'animation et, surtout, les pistes de travail qu'elle en a retenu.

« Nous vous remercions chaleureusement pour votre participation massive au sondage qui vous a été soumis concernant la qualité du Service Enfance Jeunesse de notre commune. Il est particulièrement réjouissant de constater que des aspects clés, tels que **l'encadrement des enfants (97 % de retours satisfaisants ou très satisfaits)**, **la qualité des repas (96 %)** ou **la disponibilité des agents (94 %)** rencontrent un tel succès. Ces chiffres illustrent une réelle adéquation entre les services proposés et les attentes des familles, notamment en matière de professionnalisme, de communication (**91 % pour la transmission des informations**) et de flexibilité horaire (**91 % pour les horaires du périscolaire**).

Nous avons également analysé vos suggestions et travaillé dans ce sens : voici une synthèse des améliorations apportées suite aux suggestions des familles au travers du sondage :

- ◆ **L'extension de l'ACM** permettra d'augmenter ses capacités d'accueil dès septembre 2025, pour les activités péri/extrascolaires.
- ◆ **Modernisation numérique** : La migration vers le Portail Familles version 2, en mars 2025, le rendra plus fiable et intuitif afin de simplifier vos démarches.
- ◆ **Changement du règlement intérieur** : Assouplissement des délais de réservation et d'annulation des temps périscolaires, dès la rentrée 2025.
- ◆ **Le « plan Chaleur »** sera opérationnel dès cet été : avec, entre autres, pour l'accueil des enfants, une salle climatisée (Le P'tit théâtre et bientôt dans la grande salle de l'extension), avec une communication préalable aux familles concernant l'organisation mise en place.
- ◆ **Valorisation de l'ensemble des actions réalisées pour vos enfants** : Partage régulier de photos d'activités des différentes structures du service Enfance Jeunesse (Facebook et le Moulin Aux Nouvelles pour une visibilité maximale).
- ◆ **Passage à une communication omnicanal** des plannings détaillés des activités, des projets et des sorties prévues au sein de l'ACM.
- ◆ **Création d'un livret du service Enfance Jeunesse** regroupant toutes les structures municipales d'accueil destinées à vos enfants (distribué largement).

Ces évolutions s'inscrivent dans la continuité de nos échanges réguliers avec les familles et les représentants des parents d'élèves. »



Le Conseil Municipal des jeunes en travaux pratiques à Paris (19 mars 2025)



Le 19 mars 2025, 14 enfants du CMJ de Mardié, accompagnés de la coordinatrice du service enfance jeunesse et de quelques élus qui suivent leurs activités, se sont rendus au Sénat à l'invitation du sénateur Hugues Saury. Ils ont pu visiter - et admirer - le magnifique palais du Luxembourg et s'informer sur le rôle et le fonctionnement de cette institution à laquelle l'actualité et la configuration politique actuelle redonnent toute son importance. L'après-midi a été consacré à une déambulation guidée dans l'Île de la Cité autour du thème du rôle de la Seine et des ponts dans l'histoire de ce lieu très singulier, au cœur de l'histoire de France.

Instruction civique et histoire sur le terrain pour ces jeunes engagés dans cet apprentissage de la citoyenneté qu'est le Conseil Municipal des Jeunes.



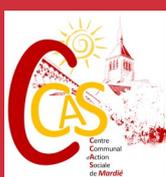
Bon de rentrée 2025

Le C.C.A.S. a décidé d'accorder un « bon de rentrée » par enfant scolarisé en fonction de son niveau d'étude et du revenu fiscal de référence de la famille, indiqué sur l'avis d'imposition 2024 (sur les revenus de l'année 2023).

Les bons de rentrée sont utilisables hors carburant et hors alimentaire.

Le barème est à retrouver sur le site de la mairie, rubrique « Aides sociales ».

Demande complète à remettre avant le 25 juin 2025.



Informations :

02.38.46.69.63

ccas@ville-mardie.fr

Autres actualités...

LIGER CLUB DE L'ORLEANAIS

Après la conférence du 3 avril sur la Saint-Fiacre, Le Liger Club propose une nouvelle manifestation aux Mardésiens :

Le mercredi 16 avril à 15h, devant la **salle du pressoir** (Maison d'Irène, bibliothèque municipale) aura lieu une animation publique avec **Jean-Pierre Simon**, auteur ligérien prolifique qui a écrit de nombreux romans (dont la série des *vouvres de Loire* qui fut titrée), des polars, des poèmes et des livres documentaires.

L'homme est un personnage de la Loire : écrivain, aquarelliste, tourneur sur bois, il vous proposera une rencontre durant laquelle il vous lira des extraits de ses œuvres, évoquera ses nombreuses passions et répondra à vos questions. Un étonnant voyage immobile sur le fleuve à travers les mots d'un amoureux de Dame Liger !

Vous pourrez également emprunter sur place les livres de votre choix à la bibliothèque « lirenloire » parmi ses 670 ouvrages.

Consultez notre site pour faire votre sélection : <https://lirenloire.blog4ever.com> rubrique catalogue.

Vous pourrez échanger avec l'auteur autour d'un verre pour clore cette rencontre.



Après le concert de l'Harmonie Émergence de Mardié-Bou, le 5 avril, 4 autres moments de musique, très différents, sont prévus à Mardié. **Et, pour tous, entrée libre et gratuite.**



Le 16 mai, en l'église, à 20h30 : piano et violoncelle

Un programme éclectique et abordable de musique « classique » et de musiques de films, de Jean-Sébastien Bach, Beethoven, Chopin ou Listz à John Williams (la Liste de Schindler) ou Hans Zimmer (Gladiator) et bien d'autres. Olivier Anselme (piano et violoncelle) et ses élèves Idriss et Elliot au piano.



Le 23 mai, à la base de loisirs de Pont-aux-Moines : concert rock de 20h00 à minuit



Notre traditionnel concert rock, qui se veut familial et bon enfant, accueille cette année deux groupes (très) locaux : **Élixir**, de Boigny-sur-Bionne et **Rosa Musique**, de Mardié.

Un programme de reprises de rock « classique », connues ou moins connues pour faire danser jeunes et moins jeunes, rockers confirmés ou occasionnels...

Zoom sur le groupe Rosa :

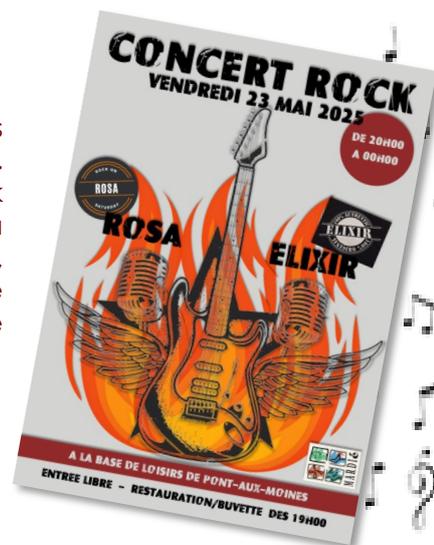
Découvrez ROSA, le groupe de rock orléanais qui vous fait voyager à travers les décennies, avec des reprises de classiques des années 70 à aujourd'hui. Plongez dans leur univers éclectique où le Rock français côtoie le Rock américain et britannique. Plus qu'un son ou une énergie, ROSA électrise la scène en reprenant de nombreuses pépites de la Mano Negra, Téléphone, Elmer Food Beat, M, Bashung, Mille K ou Shaka Ponk, mais également Depeche Mode, Queen Of The Stone Age, Jet, David Bowie, King Of Leon ou encore ACDC.

On a tant de Rock à partager !

Prêt à revivre les grands classiques à la sauce orléanaise ?

Restauration sur place, avec foodtrucks et buvette (bière locale également !)

Accueil sur la base de loisirs dès 19h00.



Le 13 juin, en l'église, à 20h30 : chant gospel

Sous la direction de Cathy Lelaidier, 22 jeunes de 6 à 65 ans participent à une aventure musicale autour du chant gospel. Un groupe pluri-générationnel soudé par un même projet et qui interprète des chansons qui parlent de Dieu, bien-sûr, de bienveillance, d'espoir et nous rappelle également le combat pour les droits fondamentaux de chaque homme et chaque femme.

Le 21 juin Fête de la musique Base de loisirs de Pont-aux-Moines

Plusieurs groupes pop, rock et variété animeront la fête.

Buvette et restauration sur place

À partir de 18h00



Deux marchés sur Mardié

MARCHÉ DE PRODUCTEURS

Mardié

VENDREDI 16 MAI

De 16h30 à 21h00

RETROUVEZ PLUS DE 15 PRODUCTEURS LOCAUX :
vovailleur, traiteur, apiculteur, fromager...

VENTE DE CREPES, PLANCHES
APÉRITIVES & PAELLA
sur place ou à emporter

VENTE DE PLANTS réalisés par
les élèves de l'école Edgar Veau



Devant la salle de pont aux moines
(rue de la Garenne)

Marchés de producteurs
locaux à la chèvrerie de
Mardié



16 avril

14 Mai

11 Juin

16 Juillet

10 Septembre

15 Octobre

12 Novembre

17 Décembre

De 16 h à 19h
au lieu dit La maison neuve à Mardié

Société St Vincent



DIMANCHE 27 AVRIL 2025

**Repas des
anciens**

Salle France Routy

INSCRIPTION AVANT LE 16 AVRIL:

- Véronique Hersant : - 06.27.02.61.55
- Andrée Maréchal : - 02.38.91.15.39

Ouvert à nos sociétaires dès 60ans



Rappel : Concours photo « Insectes et petites bêtes »

Laissez aller votre imagination et votre créativité et tirez le portrait de ces « supers héros de la biodiversité » que sont les insectes et autres petites bêtes, souvent mal aimées et pourtant essentielles !

Deux catégories (enfants jusqu'à 15 ans, adultes au-delà). Date limite du dépôt des clichés en mairie : **lundi 16 juin**. Règlement du concours sur le site de la ville.



**Fermeture
Agence Postale
Du 14 au 19 avril
2025**



Le
carnet

Bienvvenue !

- ◆ HUBERT Elise, le 27/02/2025
- ◆ HUBERT Suzanne, le 27/02/2025